



DELIBERATION N° 2024020
SUBVENTION DE L'AMICALE DES POMPIERS
Pour l'achat du nouveau camion de pompiers

L'an deux mil vingt-quatre et le trois juillet, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

Présents :

Mmes BARRE-LOPES –BOUCHET – PERRAUD

MM. MOISSON – MEURENAND – TARPIN - DURAND – NAULET – MAITRE

Excusés :

Mmes PASQUET Ghislaine – BLANC-PAGE Carole – DAMIDAUX Dominique – GIORIA Florine et M. PACCOUD Lionel

Date de la convocation

25 juin 2024

Secrétaire de séance : Julien MAITRE

Pouvoir : M. PACCOUD Lionel à Mme BARRE-LOPES Marie-Anne

Mme DAMIDAUX Dominique à Mme BOUCHET Pascale

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune a fait acquisition auprès de la mairie de LAIZE, d'un camion de pompiers pour les pompiers du CPINI de Montcet, pour un montant T.T.C. de 5 500 €.

La commune peut solliciter une demande de subvention auprès de l'amicale des pompiers pour cet achat.

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré, 10 VOIX CONTRE-1 VOIX POUR

- **N'AUTORISE PAS** M. le Maire à demander cette subvention à l'amicale des pompiers

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que susdits

Pour extrait certifié conforme,

Secrétaire de Séance,

Julien MAITRE



Le Maire,

Franck Tarpin


